



04.93.65.53.23



ecole.0061783F@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ienantibes/moulinneuf

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du lundi 14 octobre 2013.

Étaient présents :

Pour la mairie de Biot:

- **Me Camatte**, conseillère déléguée à la vie scolaire, **Me Béry**, responsable des affaires scolaires, **Me Ramozzi**, élue au conseil municipal.
- **Me Léone**, animatrice B.C.D de l'école

Pour les parents d'élèves:

- **Me Frugier** (présidente de l'APE), **Me Villerme** (secrétaire adj. APE), **Me Cheurlin** (parent délégué de CP), **Me Bernardi** (parent délégué des CE1), **Me Soli et M. Caron** (parents délégués ce1/ce2), **M. Mangin** (parent délégué de CE2), **Mr Ros** (parent délégué des CM1), **Me Currid** (déléguée des parents de CM1/2);

Pour l'Éducation nationale:

- les enseignants de l'école: **Me Marengo** (CP), **Me Ménard** (C.P), **Me Salicis** (CE1), **M. Bridoux** (CE1 et directeur), **M. Chaput** (CM1) et **Mme Léouffre** (CM2),
- **Mr Ferey**, Délégué départemental de l'Éducation nationale.
- Absents excusés : **Me Arnaud** (CE2) et **Me Bélélis** (CM1).

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1/ Résultats de l'élection des représentants de parents d'élèves et présentation du nouveau bureau de l'A.P.E.

Une seule liste de candidature s'est présentée et a donc été élue le 11 octobre dernier. Le taux de participation est sensiblement identique à celui de l'an passé . Le scrutin a été réalisé par correspondance à 99,8 %, l'utilité de l'ouverture d'un bureau de vote durant quatre heures étant de fait remis en question. A noter un certain nombre de bulletins avec quelques noms barrés ou entourés motivant pour l'an prochain une explication plus précise sur la procédure de vote.

Me Frugier, présidente de l'association présente le nouveau bureau élu: vice-présidente Me Deville, secrétaire Me Althuser, trésorière Me Castellino, trésorière adjointe Me Dupid.

Les représentants des parents dans les classes sont:

Me Brunet pour la classe de C.P de Me Marengo, Me Cheurlin pour le C.P de Me Ménard, Me Bernardi pour le CE1 de Me Salicis, Me Soli et M. Caron pour le CE1/2, M. Mangin pour le C.E.2, M. Ros pour le C.M.1, ME Currid pour le CM1/2, Me Cheurlin pour le CM2.

M. Ros regrette de ne pas avoir pu se montrer plus disponible l'an passé tout en félicitant l'équipe

des parents volontaires qui ont permis le déroulement de différentes actions. L'organisation d'un vide-grenier l'an passé a été abandonnée de par sa complexité et l'impossibilité de bénéficier des structures d'accueil habituelles, la cour de l'école ne pouvant se substituer au parking du stade de la Fontanette notamment.

2/ Présentation des actions prévues pour cette année 2013-2014.

Elles s'inscrivent dans le projet d'école en cours jusqu'en 2015 dont l'objectif est de construire/enrichir une culture humaniste et scientifique. En continuité avec les actions de l'an passé, se dégagent trois axes prioritaires.

a) concernant la maîtrise de la langue française:

Des actions de renforcement en lecture en cycle 2 et en étude de la langue/production d'écrits en cycle 3 sont programmées pour améliorer les compétences des élèves dans ces domaines. Pour cela, on garde le journal d'école et le site internet comme outils pour produire et inciter à lire... Des actions plus spécifiques seront menées dans les classes en fonction du niveau exact des enfants (par exemple l'heure du conte en CM2, un projet sur la mythologie en CE1/2, l'élaboration de pages web de classe en CE, et toujours des rallyes lecture et des ateliers d'écriture en collaboration avec Laura, notre intervenante BCD...).

b) concernant les mathématiques et les sciences:

L'accent est mis en mathématiques: sur la résolution de problèmes, les outils de calcul et les stratégies de résolution avec par exemple la mise en place de défis-math réguliers en C.M... En CP/CE1, l'action va être plus précisément portée sur la construction du nombre et les techniques opératoires pour donner aux élèves de solides outils de résolution.

En sciences, on continue de travailler sur le développement durable avec des actions portant sur l'environnement local. Par exemple, le projet TICELEC pour la classe de CM2. Me Léouffre explique le partenariat qui est mis en place avec l'AD.E.E, la municipalité et plusieurs classes de C.M de Biot et qui débouchera sur la réalisation d'un ouvrage consacré à la consommation d'énergie avec l'aide d'auteurs professionnels. Les élèves seront donc sensibilisés à ce sujet, mais aussi en amont sur les différents types d'énergie, leur production et les enjeux environnementaux qui en découlent. L'action jardin de l'école devrait se poursuivre également avec les CP et les CE1. L'accent sera également mis sur l'acquisition d'une première démarche expérimentale à différents niveaux chez les élèves .

c) enfin plusieurs actions vont porter sur la culture humaniste (les arts, l'histoire, l'instruction civique...):

En arts visuels, l'exposition du village aura lieu dans l'école cette année sur le thème des signes et des symboles avec pour illustration deux artistes Pienza et Matisse à la fin du mois de juin. Le travail sur le chant choral continue mais ne débutera qu'en 2^{ème} partie d'année avec l'idée d'enrichir la mise en scène parallèlement au chant. Le choix d'un lieu fermé pour la présentation aux familles est à l'étude, peut-être la salle polyvalente Paul Gilardi du nouveau stade Operto...

Plusieurs classes de l'école ont le projet de sensibiliser les élèves au théâtre, et même si aucune classe n'est abonnée à Anthéa pour cette année, des sorties théâtrales sont à l'étude en fonction

des financements alloués et des possibilités de transport, soit pour une représentation du «Petit Prince», soit pour celle des «fables de la Fontaine».

Sur le plan de l'Instruction civique, les classes de C.M participeront au cours de l'année à une action «Sécurité routière» avec l'installation de la piste éducative de la MAIF. Pour les plus jeunes, le passage du permis piéton va être mis en place après attache avec la gendarmerie nationale.

Chaque classe a également des projets de sorties pédagogiques inhérentes au programme de chaque niveau. Tout ceci en fonction des crédits bus alloués.

3/ Information sur les Ateliers pédagogiques complémentaires (A.P.C).

Les ateliers pédagogiques complémentaires ont débuté depuis la deuxième semaine de septembre par des sessions de méthodologie pour les différentes classes, puis en fin de période par des séances d'aide individualisée pour les enfants fragiles. Me Currid interroge M. Bridoux sur la différence avec l'aide individualisée que ces A.P.C remplacent.

Même si un volet «Aide aux enfants en difficultés» demeure et restera important cette année, du fait que 2013-2014 est une année transitoire dans la réforme des rythmes, les APC doivent également couvrir une partie méthodologie où l'on apprend l'élève à apprendre et à utiliser les supports avec lesquels il doit travailler. Cela concerne essentiellement la première partie de l'année. Un dernier volet concerne la mise en place d'actions éducatives en lien avec le projet d'école et visant à atteindre les objectifs qu'il fixe, dans le cas de notre école, des actions à visée artistique (préparation d'une exposition, répétition de chant choral, atelier d'expression corporelle...) mais aussi scientifiques.

Les APC, lorsque la nouvelle organisation de la semaine sera fixée l'an prochain seront placées après le temps de classe, parallèlement aux activités périscolaires durant 45 minutes en moyenne. La participation des élèves aux APC n'est donc pas obligatoire. Cette année, le temps scolaire restant fixé à 6 heures par jour de classe, le seul créneau possible reste la pause méridienne, ou avant le début de la journée de classe, l'équipe ayant donc choisi de garder la plage horaire démarrant à 11h30. Ces APC, cette année, ne dureront donc que 30 minutes par jour pour permettre aux élèves d'avoir un minimum de 90 minutes de pause méridienne comme le réclame le nouveau décret sur les rythmes scolaires. Cette organisation des APC dans l'école sera donc modifiée l'an prochain, et ses contenus adaptés.

4/ Bilan sur les interventions techniques dans l'école:

Concernant les demandes formulées lors du précédent conseil d'école, différentes interventions ont été réalisées durant l'été: en partie sur différents points électriques (prises et interrupteurs) mais pas tous. Les portes des toilettes ont été coupées pour permettre de débloquer facilement les enfants coincés à l'intérieur. Le volet roulant de la classe des CP a enfin été changé. M. Ros demande si une protection a été installée sur les piliers du préau. L'établissement de devis est resté sans suite. La demande est donc reformulée même si aucun autre incident n'a eu lieu depuis trois ans. Me Camatte souhaite que les demandes d'interventions techniques soient envoyées en copie aux affaires scolaires, pour un meilleur suivi de leur avancée. M. Chaput rappelle qu'une fenêtre de sa classe ne ferme plus. M. Bridoux précise qu'une nouvelle demande d'interventions pour différents points de réparation restés en suspens sera envoyée avant les congés de la Toussaint.

Sur le plan des investissements dans l'école, le mobilier de classe des CM2 a été changé, ceci afin

de répondre aux nouvelles normes de sécurité (protection des élèves pouvant dorénavant s'abriter sous les tables en cas de séismes).

5/ Questions diverses:

- M. Bridoux informe que le mercredi 13 novembre sera travaillé. Il s'agit de rattraper une journée de classe manquante dans le calendrier scolaire (lundi 02 septembre 2013) afin que le nombre de semaines de classe en 2013-2014 corresponde au nombre fixé par la loi.
- Me Frugier souhaite connaître l'avis du conseil d'école sur la possibilité d'organiser des actions de ventes de produits à destination des familles. Cela avait eu lieu il y a quelques années dans le cadre d'un projet aboutissant au reversement du produit des ventes au WWF. Il s'agirait cette fois d'utiliser les fonds récoltés afin de soutenir financièrement des projets pédagogiques ponctuels. Personne ne s'oppose à ce type de démarches dans la mesure où le financement des projets pédagogiques reste souvent problématique et limite les possibilités.
- Sur la nature des objets pouvant être vendus, M. Caron avertit qu'en accueil des loisirs, différents objets sont proposés aux familles gratuitement et qu'il paraît alors compliqué de les proposer à la vente par ailleurs (dans le cas de mugs par exemple). Me Léone rappelle que de nombreuses ventes de gâteaux à la sortie des écoles ont déjà eu lieu et rapportaient des sommes intéressantes. Tout cela reste donc à définir.
- A l'issue des débats, Me Frugier remet une subvention de l'APE pour chaque classe de l'école. L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement l'APE pour son soutien dans la mise en place des projets de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance, et directeur de l'école.

F. Bridoux